

Bruno Gaudichau

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

66, Boulevard des Etats-Unis

78110 LE VESINET

COMPAGNIE MERCOSUR GRECEMAR

6, Place de la Madeleine

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, avons effectué notre audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE MERCOSUR GRECEMAR relatif à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/05/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1 du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux membres de l'assemblée.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LE VESINET, le 13 octobre 2021

Bruno GAUDICHAU
Expert-Comptable Diplômé par l'État
66, Boulevard des États-Unis
78110 Le Vesinet

~~Commissaire aux Comptes~~
Compagnie Régionale de Versailles

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2021 12			Exercice N-1 30/04/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	6 119 757	3 119 757	3 000 000	5 889 297	2 889 297	49.06		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	252		252	252				
Total II	6 120 009	3 119 757	3 000 252	5 889 549	2 889 297	49.06		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances							
Capital souscrit - appelé, non versé								
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	13 394		13 394	1 398	11 996	857.98	
	Charges constatées d'avance (3)	6 108		6 108	6 049	59	0.98	
	Total III	19 502		19 502	7 447	12 055	161.87	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 139 511	3 119 757	3 019 754	5 896 996	2 877 242	48.79		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/04/2021	12	30/04/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 159 757) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 159 757		6 159 757			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	537 599		358 735		178 863	49.86
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 005 175		178 863		2 826 312	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	2 616 983		5 622 158		3 005 175	53.45
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	390 253		261 753		128 500	49.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	12 518		13 085		567	4.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	402 771		274 838		127 933	46.55
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 019 754		5 896 996		2 877 242	48.79

Bruno GAUDICHAU
Expert-Comptable Diplômé par l'État
Boulevard des États-Unis
78110 Le Vesinet

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Versailles

BDE EXPERTISE CONSEILS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2021 12			Exercice N-1 30/04/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
<ul style="list-style-type: none"> • Ventes de marchandises • Production vendue de biens • Production vendue de services 							
Chiffre d'affaires NET							
<ul style="list-style-type: none"> • Production stockée • Production immobilisée • Subventions d'exploitation • Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges • Autres produits 							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
<ul style="list-style-type: none"> • Achats de marchandises • Variation de stock (marchandises) • Achats de matières premières et autres approvisionnements • Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements) • Autres achats et charges externes * • Impôts, taxes et versements assimilés • Salaires et traitements • Charges sociales • Dotations aux amortissements et dépréciations <ul style="list-style-type: none"> • Sur immobilisations : dotations aux amortissements • Sur immobilisations : dotations aux dépréciations • Sur actif circulant : dotations aux dépréciations • Dotations aux provisions • Autres charges 							
Total des Charges d'exploitation (II)			115 878	63 633	52 245	82.10	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			115 878	63 633	52 245	82.10	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice attribué ou perte transférée (III) • Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) 							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2021	12	30/04/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 889 297		115 230		2 774 067	NS
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 889 297		115 230		2 774 067	NS
2. Résultat financier (V-VI)	2 889 297		115 230		2 774 067	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 005 175		178 863		2 826 312	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 200				13 200	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	13 200				13 200	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 200				13 200	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	13 200				13 200	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	13 200				13 200	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 018 375		178 863		2 839 512	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 005 175		178 863		2 826 312	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2021	12	30/04/2020	12	Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS	3 000 000		5 889 297		2 889 297	49.06
TITRES DE PARTICIPATION	6 119 757		6 119 757			
DEPRECIAT.TITRES PARTICIPATION	3 119 757		230 460		2 889 297	NS
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	252		252			
DEPOTS CAUTIONS	252		252			
Total II	3 000 252		5 889 549		2 889 297	49.06
DISPONIBILITES	13 394		1 398		11 996	857.98
ODDO BANQUE PRIVEE	5 663		1 398		4 265	305.01
CIC	7 731				7 731	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 108		6 049		59	0.98
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 108		6 049		59	0.98
Total III	19 502		7 447		12 055	161.87
TOTAL GENERAL	3 019 754		5 896 996		2 877 242	48.79

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2021	12	30/04/2020	12	Euros	%
CAPITAL	6 159 757		6 159 757			
CAPITAL	6 159 757		6 159 757			
REPORT A NOUVEAU	537 599		358 735		178 863	49.86
REPORT A NOUVEAU	537 599		358 735		178 863	49.86
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 005 175		178 863		2 826 312	NS
Total I	2 616 983		5 622 158		3 005 175	53.45
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	390 253		261 753		128 500	49.09
CC LOINAZ RAMOS	390 253		261 753		128 500	49.09
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 518		13 085		567	4.33
FOURNISSEURS	518		518			
FOURNIS.FACTS NON PARVENUES	12 000		12 567		567	4.51
Total IV	402 771		274 838		127 933	46.55
TOTAL GENERAL	3 019 754		5 896 996		2 877 242	48.79

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Titres immobilisés	17
Créances immobilisées	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Disponibilités en Euros	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	20
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 019 754.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 3 005 175.24- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois courant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

La société a signé un contrat de cession de 3 sociétés acquises le 2 mai 2020 :

- société ALGAMUR - 1124 Soriano 11000 MONTEVIDEO
- société WEMCAR CORPORATION - 1124 Soriano 11000 MONTEVIDEO
- société DUKILU TRADE SA - 1124 Soriano 11000 MONTEVIDEO

Le contrat a été signé le 23 mars 2021 pour un montant de 13 200 euros, montant identique au prix d'acquisition.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les éléments financiers présentés reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation et éventuellement sur les éléments suivants :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires
- les " covenants " bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Cependant comme indiqué dans le paragraphe "TITRES IMMOBILISES", les titres de la filiale GRECEMAR SA ont fait l'objet d'une provision complémentaire au 30 avril 2021 lié à cet évènement COVID 19.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est une holding qui détient des titres de la société GRECEMAR SA domiciliée à MONTEVIDEO en URUGUAY.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	6 119 757		13 200
Prêts, autres immobilisations financières	252		
TOTAL	6 120 009		13 200
TOTAL GENERAL	6 120 009		13 200

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		13 200	6 119 757	6 119 757
Prêts, autres immobilisations financières			252	252
TOTAL		13 200	6 120 009	6 120 009
TOTAL GENERAL		13 200	6 120 009	6 120 009

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	230 460	2 889 297			3 119 757
TOTAL	230 460	2 889 297			3 119 757
TOTAL GENERAL	230 460	2 889 297			3 119 757
Dont dotations et reprises financières		2 889 297			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	252		252
Charges constatées d'avance	6 108	6 108	
TOTAL	6 360	6 108	252

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 518	12 518		
Groupe et associés	390 253	390 253		
TOTAL	402 771	402 771		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0.2000	30 798 785			30 798 785

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres de la filiale GRECEMAR SA ont fait l'objet d'une provision au 30 avril 2021. Elle s'explique par le contexte économique mondial lié à l'évènement COVID

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

19. Cette provision ramène la valeur des titres à 3 ME.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 000
Total	12 000

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 108
Total	6 108

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	3 005 175-
Résultat avant impôt	3 005 175-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	3 005 175-

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R.225-102)

	30/04/2017	30/04/2018	30/04/2019	30/04/2020	30/04/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 159 757	6 159 757	6 159 757	6 159 757	6 159 757
Nbre des actions ordinaires existantes	6 159 757	6 159 757	30 798 785	30 798 785	30 798 785
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	50 771-	37 073-	60 578-	63 633-	115 878-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	50 771-	37 073-	175 808-	178 863-	3 005 175-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.01-	0.01-			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.01-	0.01-	0.01-	0.01-	0.10-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					